

Dans le 93, l'éducation nationale organise la rentrée des élèves français, mais pas celle des élèves migrants !

En Seine-Saint-Denis, la Direction des Services de l'Education Nationale (DSDEN) peine à scolariser les élèves migrants : des classes d'accueil (pour élèves nouvellement arrivés en France) sont vides depuis la rentrée, alors que des familles attendent une décision d'affectation par les services du rectorat, quand leurs enfants ont passé les tests en mai dernier!

La situation serait incompréhensible si elle n'était pas révoltante...

Une rentrée 2017 sans élève, des classes sans dotation suffisante, des affectations pour un trimestre...

Lorsque les familles demandent aux services de l'Education Nationale de Bobigny pourquoi leurs enfants n'ont pas d'affectation, on leur répond « Pas avant un mois ! ». De leur côté, les enseignants se font entendre que le changement d'IEN-IO (inspecteur responsable de l'orientation et de l'affectation des élèves sur le département) expliquerait ces absences d'affectation. Ou encore que « il n'y a aucun dossier en attente » car les élèves ont bien été affectés, or les classes sont vides...

L'institution oserait-elle proposer une rentrée décalée d'un mois à des familles aisées du centre de Paris?

Où sont ces élèves ? Pourquoi, alors que des familles demandent l'affectation de leurs enfants, la DSDEN n'est pas en mesure de les contacter ?

Pourquoi certains élèves ont été affectés dans certaines communes du 93 et pas d'autres ?

Par ailleurs, si des ouvertures de structures se sont faites depuis janvier dernier, leur dotation horaire n'est pas suffisante. Des classes d'accueil se voient même retirer des heures d'enseignement spécifique. Un lycée d'Aubervilliers perd ainsi 3 heures d'enseignement : les élèves n'auraient donc plus besoin d'informatique ?

Enfin, des équipes découvrent à la rentrée que des personnes de l'association "Teach For France"* ont été affectées sur des postes d'enseignant.e.s, notamment en classe d'accueil (ou UPE2A). Comment l'institution peut-elle se permettre de mettre sur un poste d'enseignant de Français Langue Etrangère, quelqu'un qui sort d'une école de commerce, qui n'a jamais enseigné, et qui découvrirait ce qu'était et l'enseignement et les classes d'accueil le jour de la rentrée ?

Nos revendications

Mobilisé.e.s depuis janvier 2017 pour la défense et le maintien des classes d'accueil dans le département, une cinquantaine d'enseignant.e.s et de personnel de l'éducation nationale, ainsi que des parents d'élèves demandent :

- l'affectation immédiate des élèves en attente de scolarisation dans les classes vides
- l'ouverture de classes d'accueil suffisantes en collèges et en lycées
- comme tous les autres élèves de France : 26h de cours par semaine au collège, 32h en lycée, toutes les matières et une classe spécifique
- pas d'inclusion forcée en classe ordinaire (aux enseignants d'en décider),
- des places réservées en classe ordinaire pour éviter des classes surchargées...

Les enseignant.e.s ne remettent aucunement en cause le travail des personnels de l'Education Nationale, mais demandent au contraire à ce que des moyens supplémentaires soient alloués aux services qui s'occupent de la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France.

* Voir l'article : <https://blogs.mediapart.fr/paul-devin/blog/271216/teach-france-recrute>

Contact : 06 16 38 48 97 ou mobilisation-classes-accueil@lists.riseup.net